

commerciales multilatérales et bilatérales qui s'offrent au Canada, et qu'il invite les parties intéressées à lui présenter des mémoires sur la question. Le Ministre a déclaré qu'il terminerait bientôt une importante tournée de consultations publiques sur ces questions, consultations qui l'auront mené dans 15 centres de part et d'autre du Canada. Les vues qui lui auront été soumises par les gens d'affaires, les représentants syndicaux et les citoyens intéressés seront très bientôt discutées avec les ministres provinciaux du Commerce, et un rapport provisoire sera présenté au Cabinet en juin.

En ce qui concerne les Négociations commerciales multilatérales, M. Kelleher a mentionné que les ministres de l'OCDE, à leurs réunions des 11 et 12 avril à Paris, avaient convenu de tenir une rencontre de hauts fonctionnaires avant la fin de l'été pour engager le processus préparatoire au lancement d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales. S'agissant des questions touchant le commerce Canada-États-Unis, la Déclaration de Québec précise qu'un rapport sur tous les moyens possibles de réduire et d'éliminer les barrières commerciales existantes devra être présenté au Premier ministre et au Président avant la fin de septembre 1985.

Le Ministre a déclaré que le coordonnateur spécial pour les consultations sur l'accès aux marchés servirait de "centre de coordination" pour la prochaine phase des consultations gouvernementales. Ces consultations qui débuteront le 15 mai, auxquelles participeront des hauts fonctionnaires des ministères intéressés, pourront avoir un caractère confidentiel, si on l'exige. En plus, un petit secrétariat, au sein du Ministère des Affaires Extérieures, sera chargé de la responsabilité du processus quotidien de consultation. De cette façon, toutes les personnes qui souhaitent présenter leurs vues au gouvernement sur des questions touchant le commerce multilatéral ou les échanges canado-américains pourront le faire par l'entremise d'un point central au sein de l'administration fédérale.

M. Burns fera rapport à un Groupe directeur de sous-ministres présidé par M. R.L. Richardson, sous-ministre au Commerce extérieur, et comprenant des représentants de tous les ministères intéressés. Les vues recueillies par M. Burns pendant les consultations seront prises en compte lorsque le gouvernement prendra des décisions sur les questions de commerce canado-américain et sur les Négociations commerciales multilatérales. Ces arrangements consultatifs couvrent la période précédant l'engagement de toute négociation, et seront revus par le gouvernement à la fin de cette phase des consultations.